

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

31/05/2022

Dossier complet le :

31/05/2022

N° d'enregistrement :

2022-ARA-KJP-3829

1. Intitulé du projet

Défrichement agricole à Dorat et Orléat

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ROUGIER FRANCK

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Franck ROUGIER, chef d'exploitation

RCS / SIRET

4 1 7 6 9 6 4 2 0 0 0 3 1

Forme juridique

Exploitation individuelle

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47a	Défrichement de 3 îlots distincts dont la surface totale est égale à 3ha 09 a 45 ca

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le premier îlot concerne la partie est de la parcelle ZB 7 (6480m²) sur la commune de Dorat. Il s'agit d'un sol de bois de résineux en cours de régénération naturelle suite à coupe rase en 2017.

Le second îlot concerne, à Dorat, les parcelles C 568, C567 et C 566 (pour partie) pour une surface de 5520m². Il s'agit de parcelles boisées en feuillus.

Le troisième îlot, sur la commune d'Orléat, comprend les parcelles C675, C1229, C1748 et C1750 pour une superficie de 18945m². Les parcelles sont des sols de bois en cours de régénération naturelle suite à coupe rase de résineux en 2018/2019.

Le projet comprend le défrichement des parcelles et pour les parcelles C568, C567 et C566 une coupe rase des arbres présents.

Le rayon dans lequel est compris le projet est de 2.5km, sur les communes de Dorat et Orléat.

4.2 Objectifs du projet

Réhabilitation agricole en continuité d'îlots agricoles. Sur la parcelle ZB7 à Dorat et les sur les parcelles d'Orléat la conversion du sol se fera au bénéfice d'une prairie. Sur les parcelles C568, C567 et C566 à Dorat une culture sera mise en place selon l'assolement pratiqué par l'exploitation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dessouchage (à la pelle et au broyeur forestier) et travail du sol pour la totalité des parcelles.

Pour les parcelles C568, C567 et C566 : coupe rase du bois.

Les travaux de coupe du bois sont programmées à partir de l'automne 2022. Les travaux de dessouchage sont échelonnés entre l'hiver 2022/2023 et le printemps 2023. Le travail du sol est envisagé pour une exploitation agricole à partir de l'automne 2023/printemps 2024.

A noter qu'en bordure du chemin, à proximité des parcelles C568/567/566, sera conservé un alignement d'arbres à partir des arbres présents.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation agricole des parcelles en prairie pour de la fauche, de la pâture et en cultures pour l'alimentation des troupeaux de M. ROUGIER.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement auprès des services de la DDT en application des articles L341-1 et suivants du code forestier pour les parcelles ZB7 à Dorat et C675, C1229, C1748 et C1750 à Orléat

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale à défricher	3.0945 ha dont 1.8945 ha à Orléat et 1ha20 à Dorat
Massif forestier autour de la parcelle ZB7	>100ha
Massif forestier autour des parcelles sur Orléat	>100ha

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Ilot 1 (coordonnées ci-contre) :
Laize - 63300 DORAT

Ilot 2 :
Chabrol - 63300 DORAT
3.473364/45.885961

Ilot 3 :
Rompadi - 63190 ORLEAT
3.463560/45.858556

Coordonnées géographiques¹

Long. 03°50'80"36 Lat. 45°89'58"72

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF II (830007455) "VALLEE DE LA DORE" pour l'ilot 2 ZNIEFF I (830007991) "VALLEE ALLUVIALE DE LA DORE (PONT DE DORE-PUY-GUILLAUME)" pour l'ilot 2 ZNIEFF II (830020593) "VARENNES ET BAS LIVRADOIS" pour l'ilot 3
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dorat est une commune du parc naturel régional Livradois-Forez.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Orléat est couverte par le PPBE 2e et 3e échéances de l'Etat en date des 24/09/2012 et 21/11/2014 car traversée par l'autoroute A89. Autoroute située à 200m au sud du projet pour l'ilot 3.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ilot 2 est à 250m de la zone Natura 2000 "Zones alluviales de la confluence Dore-Allier" (FR8301032).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La période de broyage prévu (automne/hiver) limite l'impact potentiel sur la faune et flore en place notamment sur les secteurs en ZNIEFF.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La conservation d'une bande boisée le long du chemin rural contribue au maintien de la diversité paysagère et peut s'avérer être un réservoir pour la biodiversité locale en ce qui concerne l'lot 2.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ilot 1 est compris dans le corridor écologique identifié au SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes. Cependant la superficie du projet (6480m ²) conduit à relativiser l'impact sur le corridor écologique d'autant que les grands éléments que peuvent constituer un massif forestier ou un paysage agricole ouvert sont peu impacté. La continuité du massif forestier est d'ailleurs préservée.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommations de 3.0945ha d'espaces forestiers en faveurs d'espaces agricoles.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacement des engins de travaux lors de la phase de chantier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit lié à l'exécution des travaux par les différents engins intervenants.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Vibrations possibles mais limitées lors du passage des engins de défrichement
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification de l'usage des sols (de forestier à agricole) sur une superficie totale fragmentée en 3 îlots de plus de 3 ha.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire, il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

Même si l'ampleur du projet est important (2 communes, 3 îlots) les enjeux liés à la questions environnementale sont variés (faible sur l'îlot 3 à moyen sur les îlots 2 et 3). Cependant la réalisation de travaux hors période biologique forte (en hiver ou automne) et le maintien d'arbre sur l'îlot 2 permet de prendre en compte les différents enjeux du territoire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe complémentaire 1 : Plan général du projet Annexe complémentaire 2 : Plan du maintien d'alignements d'arbres sur l'îlot 2 commune de DORAT

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à ORLEAT

le,

25 Mai 2022

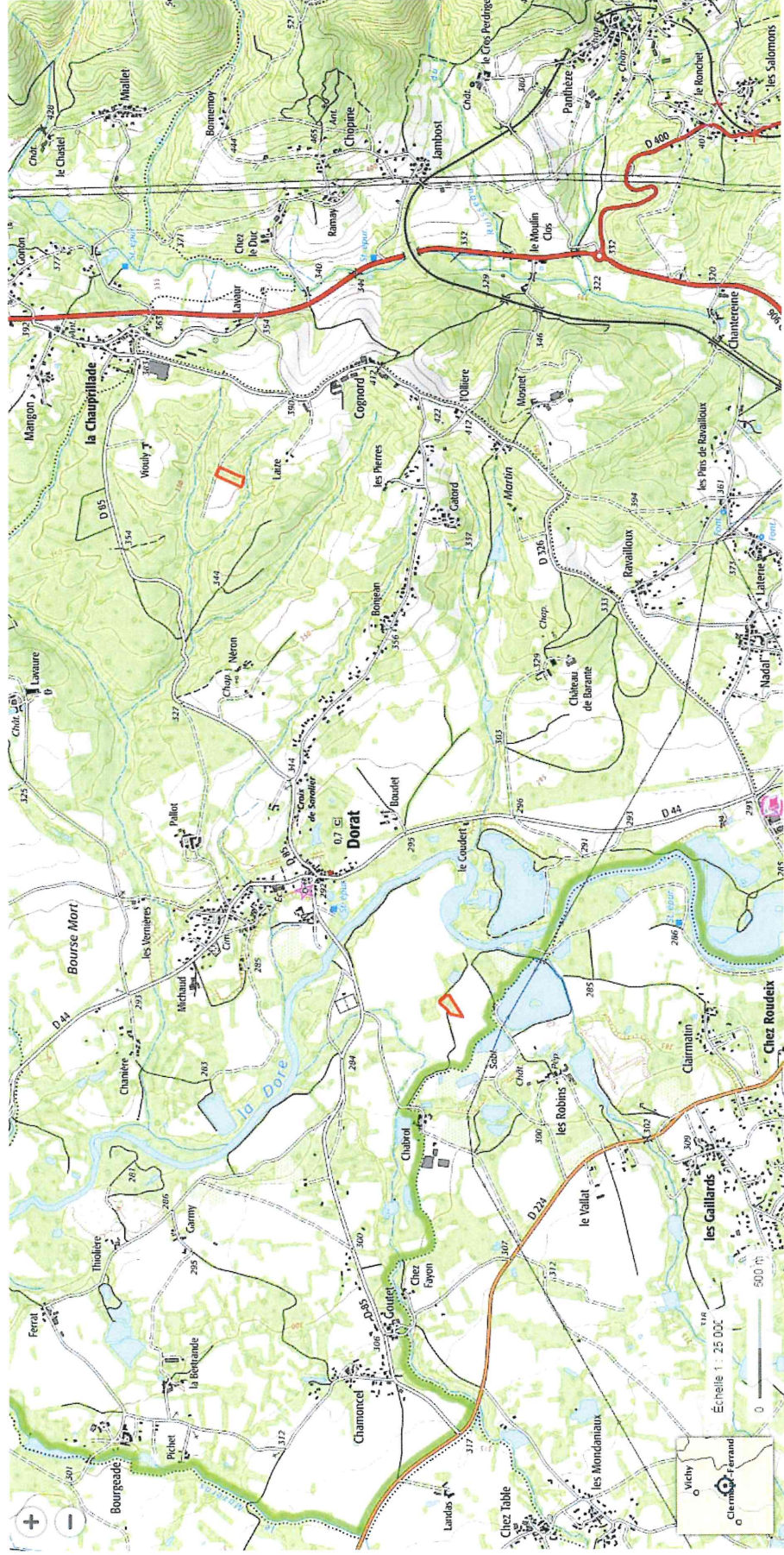
Signature



ANNEXE 2

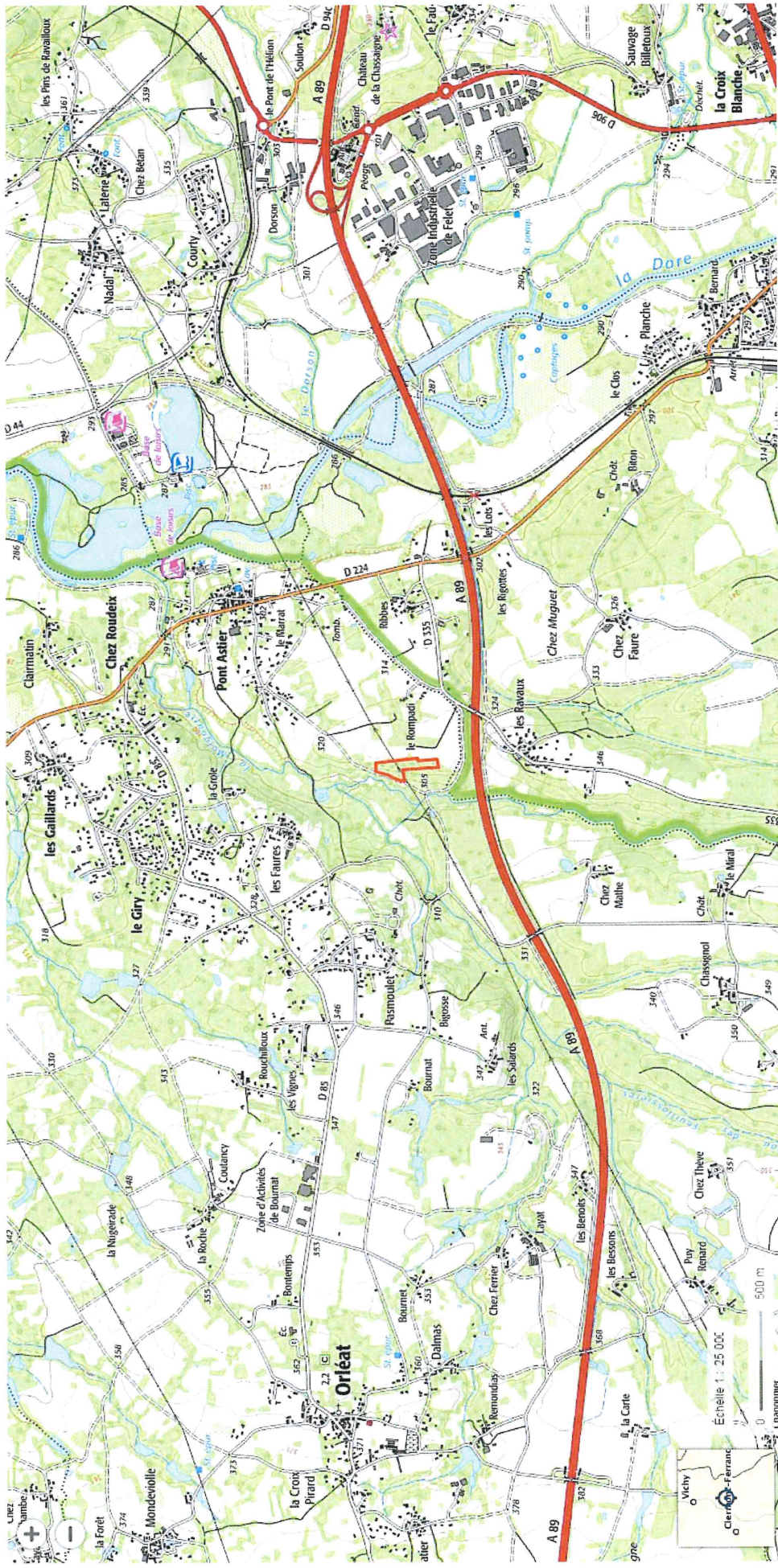
Localisation IGN 1/25000ème du projet

Ilots 1 et 2 Commune de DORAT



@Geoportail

Ilot 3 Commune de ORLEAT



©Geoportail

Délimitation des zones du projet

ANNEXE 3

Photographies localisées du projet en date du 19/05/2022 (ilots 1 et 2) et du 25/05/2022 (ilot 3)

Ilot 1 commune de DORAT



Photo 1 - Direction SUD-EST

Photo 2 - Direction SUD



Ilot 2 commune de DORAT



Photo 1 - Direction NORD OUEST



Photo 2 - Direction SUD



Ilot 3 commune de ORLEAT



Photo 1 - Direction SUD

Photo 2 - Direction NORD



ANNEXE 4

Plans du Projet

Ilot 1 Commune de DORAT



Ilot 2 Commune de DORAT



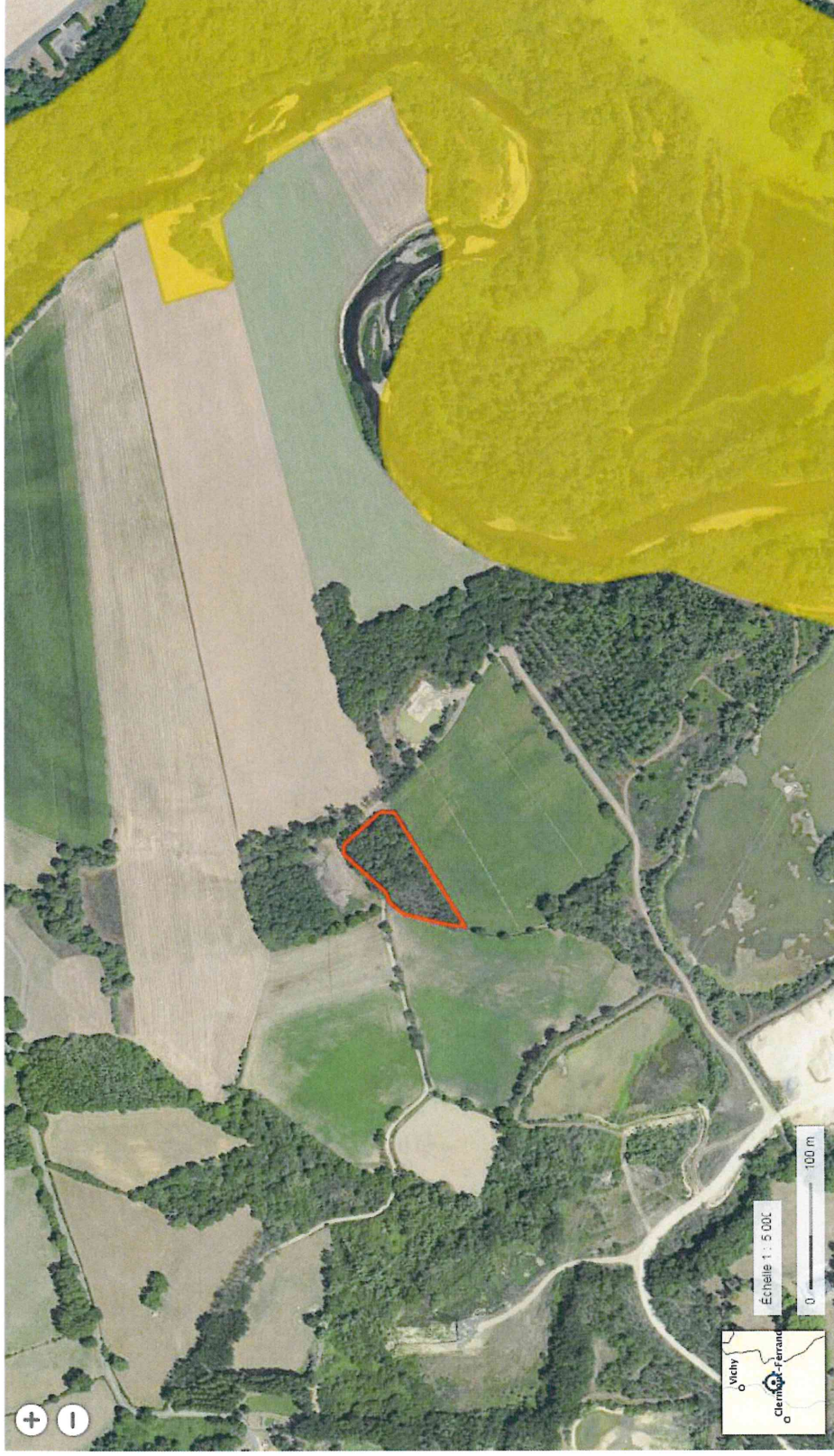
©Géoportail

Ilot 3 Commune de ORLEAT



ANNEXE 6

Situation du projet vis-à-vis du site NATURA 2000 (ilot 2 commune de DORAT)



Délimitation des zones du projet 

Zone natura 2000 

ANNEXE COMPLEMENTAIRE 2

Plan du maintien d'alignements d'arbres sur l'îlot 2 commune de DORAT



Délimitation des zones du projet 

Arbres d'alignements conservés 